

2J AUDIT CONSEIL
SAS au capital de 400 000 €
Siège social : Espace Valentine Bât C, 1 montée de St Menet - 13011 MARSEILLE
RCS Marseille 790 229 793

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze décembre à huit heures, les associés de la SAS 2J AUDIT CONSEIL se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, Espace Valentine Bât C, 1 montée de St Menet - 13011 MARSEILLE, sur convocation du président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jérémy JABBOUR, représentant légal de la SARL 2J Présidente de la SAS 2J AUDIT CONSEIL.

Le président constate que tous les associés sont présents. L'assemblée est donc valablement réunie et apte à prendre toutes les décisions figurant à l'ordre du jour.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. le rapport de la gérance,
2. le texte des résolutions.

Il déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus énoncés, à l'exception de l'inventaire, ont été communiqués et tenus à la disposition des associés, conformément aux dispositions légales. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social au 13 boulevard Claude Antonetti - 13821 LA PENNE-SUR- HUVEAUNE
- Mise à jour corrélative des statuts
- Pouvoirs à donner.

Puis il donne lecture de son rapport.

RAPPORT DE LA GERANCE

"Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour vous soumettre notre proposition de pouvoir nommer une personne morale en qualité de présidente de la société.

Le président"

Le président déclare ensuite la discussion ouverte. Après plusieurs observations, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à compter du 16 décembre 2025 :

Ancien siège : 1 montée de St Menet, Espace Valentine Bât C, 13011 MARSEILLE

- Nouveau siège : 13 boulevard Claude Antonetti - 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident de mettre à jour les statuts comme suit, à compter du 5 décembre 2025 :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL.

Le siège social est fixé au 13 boulevard Claude Antonetti - 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE

[le reste de l'article demeure inchangé]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur des présentes ou d'une copie certifiée conforme, pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à huit heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés après lecture.



Jeremy Jabbour (15 déc. 2025 09:48:41 GMT+1)



Jacques Bastianelli (15 déc. 2025 15:06:43 GMT+1)